

# CLUB ADOS

DE MAGOG

## 12 À 15 ANS

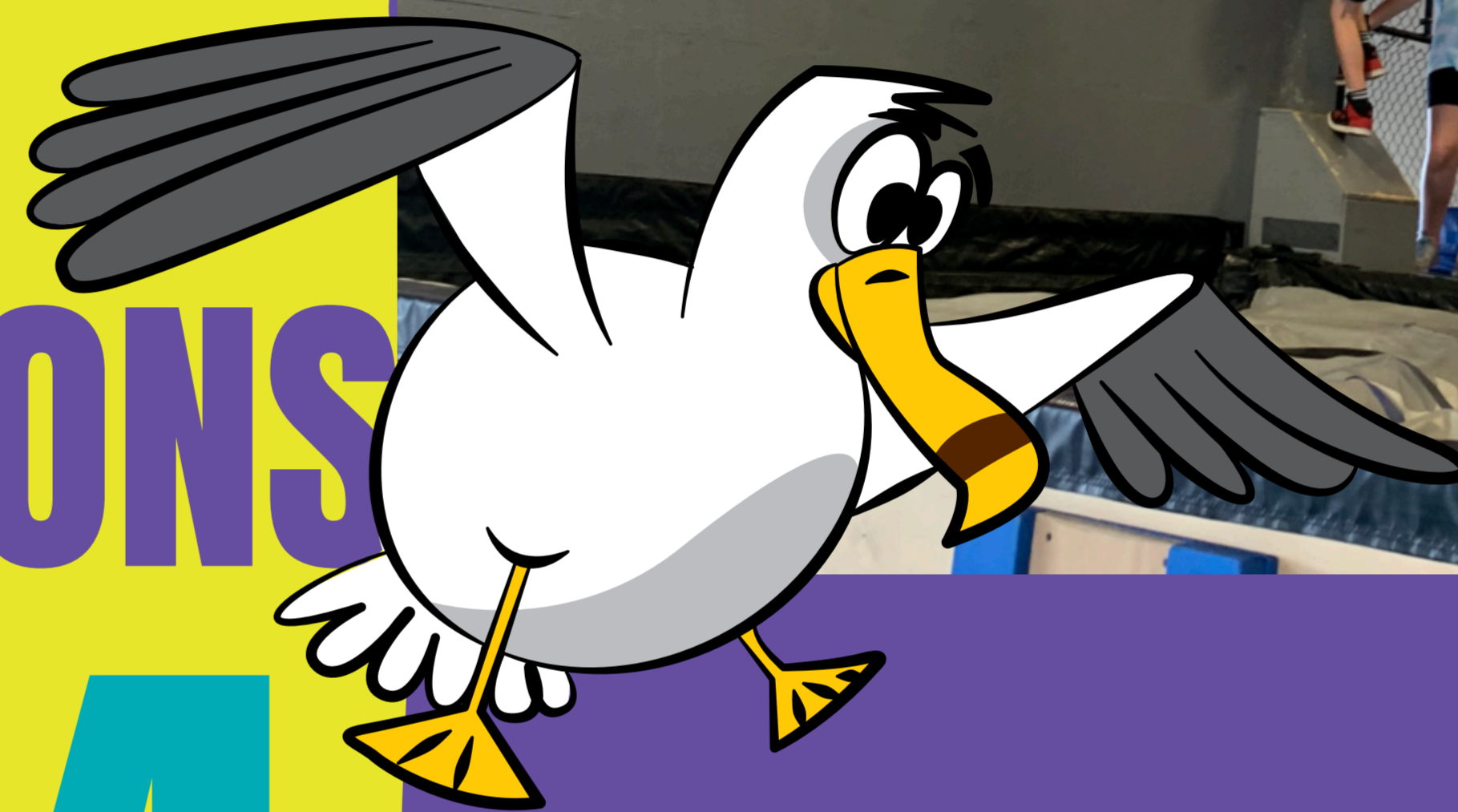
Bienvenue aux jeunes de 6<sup>e</sup> année!  
*(complétée en juin 2024)*

# INSCRIPTIONS

# 2024



25 juin au 1<sup>er</sup> août 2024

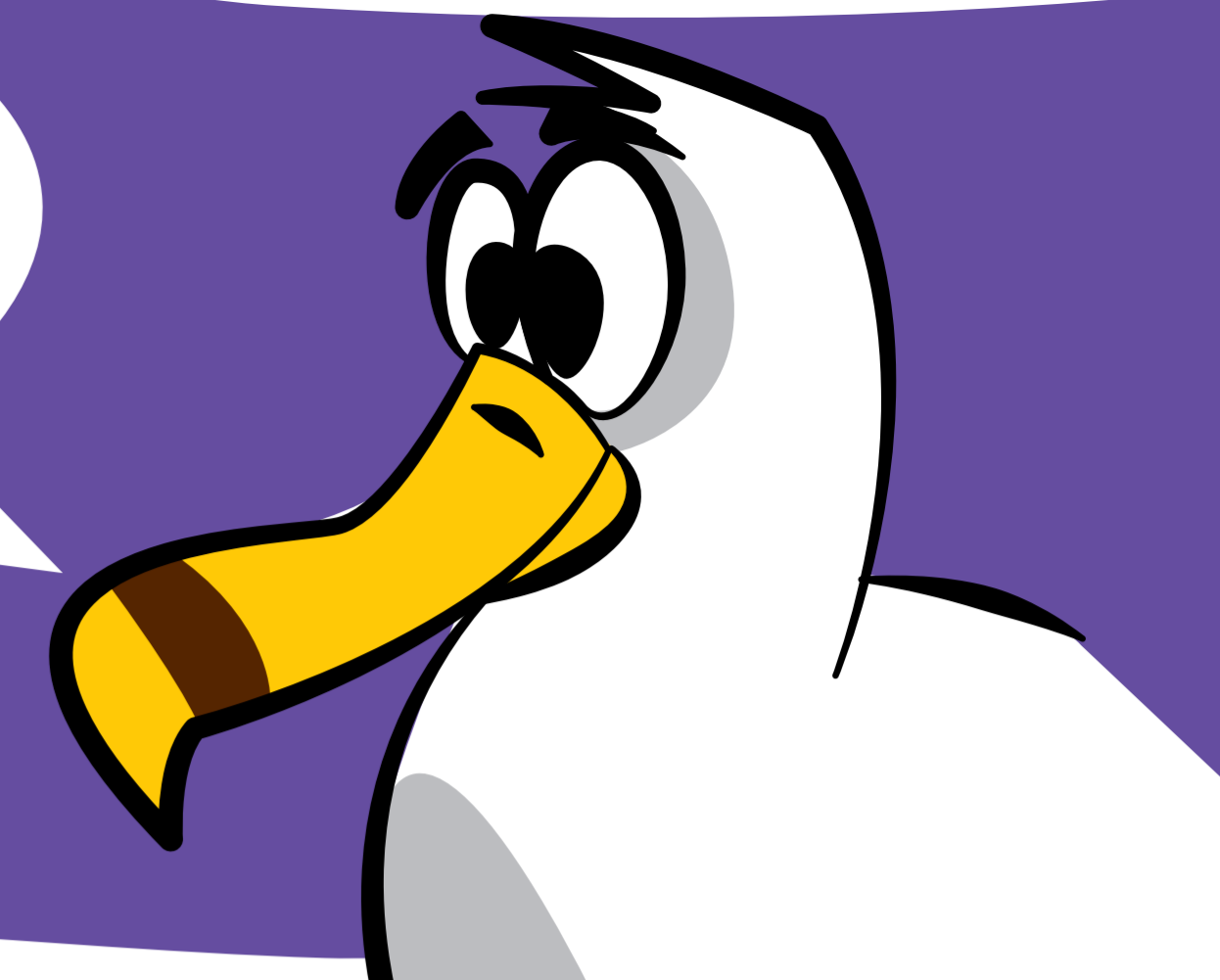


**EN LIGNE** < Fortement recommandé  
pour les résidents de Magog  
**OU PAR TÉLÉPHONE** < 819 843-3333



# CLUB ADOS-AVENTURE

Tu as envie de vivre un été inoubliable? Inscris-toi à une ou plusieurs semaines d'activités. Découvertes, adrénaline et plaisir garantis!



Semaine	Date	Les Mardis TONUS	Les Mercredis sensations	Les Jeudis à l'eau
<b>1</b>	25-26-27 juin	Tugball et Quidditch	Arbraska et UPLA 📍 Mont St-Grégoire	Parc aquatique Bromont 📍 Bromont
<b>2</b>	2-3-4 juillet	Soccer bulle	La Ronde 📍 Montréal	O'kataventure   rando kayak, activités aquatiques et plein air 📍 Mansonville
<b>3</b>	9-10-11 juillet	<p><b>Les mardis TONUS</b> sont une programmation d'activités sportives au choix du groupe!</p> <p>Dès la semaine 1, le groupe pourra déterminer ce qu'il souhaite faire comme activité (1 à 2) la semaine suivante. Le tout est supervisé et animé par l'équipe d'animateurs spécialisés de TONUS.</p>	Académie de cirque de Montréal 📍 Montréal	Super Aqua Club 📍 Pointe-Calumet
<b>4</b>	16-17-18 juillet		La Ronde 📍 Montréal	Zoo de Granby et Amazoo 📍 Granby
<b>5</b>	23-24-25 juillet		Combat d'Archers 🕒AM   O'Volt 🕒PM 📍 Sherbrooke	Parc aquatique Bromont 📍 Bromont
<b>6</b>	30-31 juillet et 1 <sup>er</sup> août		Laser plus   Mini-golf   Jeu d'évasion 📍 Sherbrooke	Beach Party 📍 Magog



# TARIFS



## RÉSIDENTS DE MAGOG

**Coût par semaine : 88 \$**



## NON-RÉSIDENTS

**Coût par semaine : 110 \$**



## Résidents d'Orford

Votre municipalité paie un pourcentage de la taxe de non-résident. Vous devez vous procurer le formulaire au bureau de la municipalité et le présenter lors de l'inscription au Club ados.

### ⚠ Notes

Pour bénéficier du tarif applicable aux résidents, les adolescents doivent habiter à Magog chez l'un de leurs parents, mère ou père (l'un d'entre eux doit posséder une carte de citoyen valide).

Les adolescents d'un conjoint n'ayant pas sa résidence principale à Magog, les petits-enfants, la famille ou les amis en visite pour l'été doivent payer le tarif des non-résidents.



# INSCRIPTIONS

## Documents requis pour les inscriptions

- › Preuve de résidence (carte de citoyen valide)
- › Numéro d'assurance maladie de l'enfant
- › Numéro d'assurance sociale du ou des parents (pour fins d'impôt)

Possibilité de payer en deux versements égaux par chèques postdatés au 19 avril et au 19 mai 2024.

Aide en ligne disponible lors de la journée d'inscriptions en appelant au 819 843-3333.

Adresse courriel obligatoire afin de recevoir les informations durant l'été.

**Pour des informations supplémentaires,** consultez la foire aux questions au [ville.magog.qc.ca/faq-club-ados](http://ville.magog.qc.ca/faq-club-ados).

## Programme d'accès au tarif réduit Club ados

Ce programme vise à rendre davantage accessible l'inscription au Club ados pour le parent/tuteur ayant un faible revenu ou confronté à une situation personnelle inhabituelle qui le rend vulnérable économiquement. Ne laissez pas une situation financière vous empêcher d'inscrire votre adolescent. Communiquez avec nous au 819 843-3333, poste 820 ou par courriel à [loisirsulture@ville.magog.qc.ca](mailto:loisirsulture@ville.magog.qc.ca).

## EN LIGNE

### FORTEMENT RECOMMANDÉ

Résidents de Magog avec cartes de citoyen valides (parent et enfant)

[ville.magog.qc.ca/inscriptions](http://ville.magog.qc.ca/inscriptions)

- ⚠ Dès le vendredi 19 avril, 13 h 30
- ⚠ Paiement par carte de crédit seulement



## PAR TÉLÉPHONE

819 843-3333

Vendredi 19 avril, 13 h 30 à 20 h

À compter du lundi 22 avril, si des places sont toujours disponibles, il sera possible de faire l'inscription en personne au centre communautaire, bureau 113.

Heures d'ouverture des bureaux

- ▶ Lundi au jeudi, 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
- ▶ Vendredi, 8 h à 12 h

### ⚠ Notes

*Des frais de 25 % s'appliquent pour toute inscription faite après le vendredi 24 mai, 12 h (selon les places disponibles).*

*En cas d'annulation, des frais de 15 % s'appliquent.*

*Aucun remboursement après le vendredi 24 mai, sauf pour des raisons de santé (preuve médicale exigée).*

